

« A Paris, tout le monde veut être acteur,
personne ne se résigne à être spectateur »

Jean Cocteau - 1918

La première Salle des Fêtes

(Cour de l'Hôtel de Ville, 1889-1967)



Façade de l'ancienne Salle des Fêtes.



A la fin du XIX^e siècle, Charenton est en pleine expansion. Et pour divertir cette ville qui s'accroît de jour en jour, la Municipalité construisit des bâtiments pour accueillir bals, fêtes, spectacles, orphéons et harmonies.

On trouve trace de premières représentations théâtrales sous le mandat du Maire Jean-Baptiste MARTY (1843-1860) dans un local rue Neuve des Carrières, actuelle rue Victor Hugo. En effet, ce dernier fut comédien et co-directeur du Théâtre de la Gaieté à Paris.

Dans la cour de la Mairie, la commune de Charenton implanta la première salle des fêtes de la ville. On a longtemps cru que ce bâtiment avait été un ancien pavillon du chemin de fer de l'Exposition Universelle de 1889, racheté par les Communes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice pour en équiper leurs villes (à la manière de Nogent et du Pavillon Baltard). Mais une délibération du Conseil municipal du 28 mai 1888 indique bien la commande qui a été passée à l'architecte de la Ville, Léandre Gravereaux, de construire cette salle des Fêtes. Celle-ci était dotée d'une scène avec trou pour le souffleur, de loges d'artistes et de décors, et pouvait accueillir mille spectateurs.

On s'y retrouvait pour toutes sortes de manifestations : concerts, bals, représentations théâtrales, mais aussi des conférences, des distributions de prix ou des réunions publiques, notamment en période électorale. La soprano de l'Opéra-Comique, la Charentonnaise Germaine EPICASTE, s'y produisit très régulièrement.

Deux ans avant sa démolition, en 1967, la Salle de Fêtes de la Cour de l'Hôtel de Ville fut transformée en gymnase.

¹ Cette exposition s'appuie sur les documents conservés aux Archives municipales, mais aussi sur le texte de Michel DEFAYE *Petite histoire des salles de spectacles de Charenton et Saint-Maurice*, in Le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie, n° 7-2003.

² Registre des délibérations du Conseil municipal, Arch. Mun. CH 1 D 1-12, n° 3370

La Salle des Fêtes municipale

(9, rue de la République, 1928-1984)



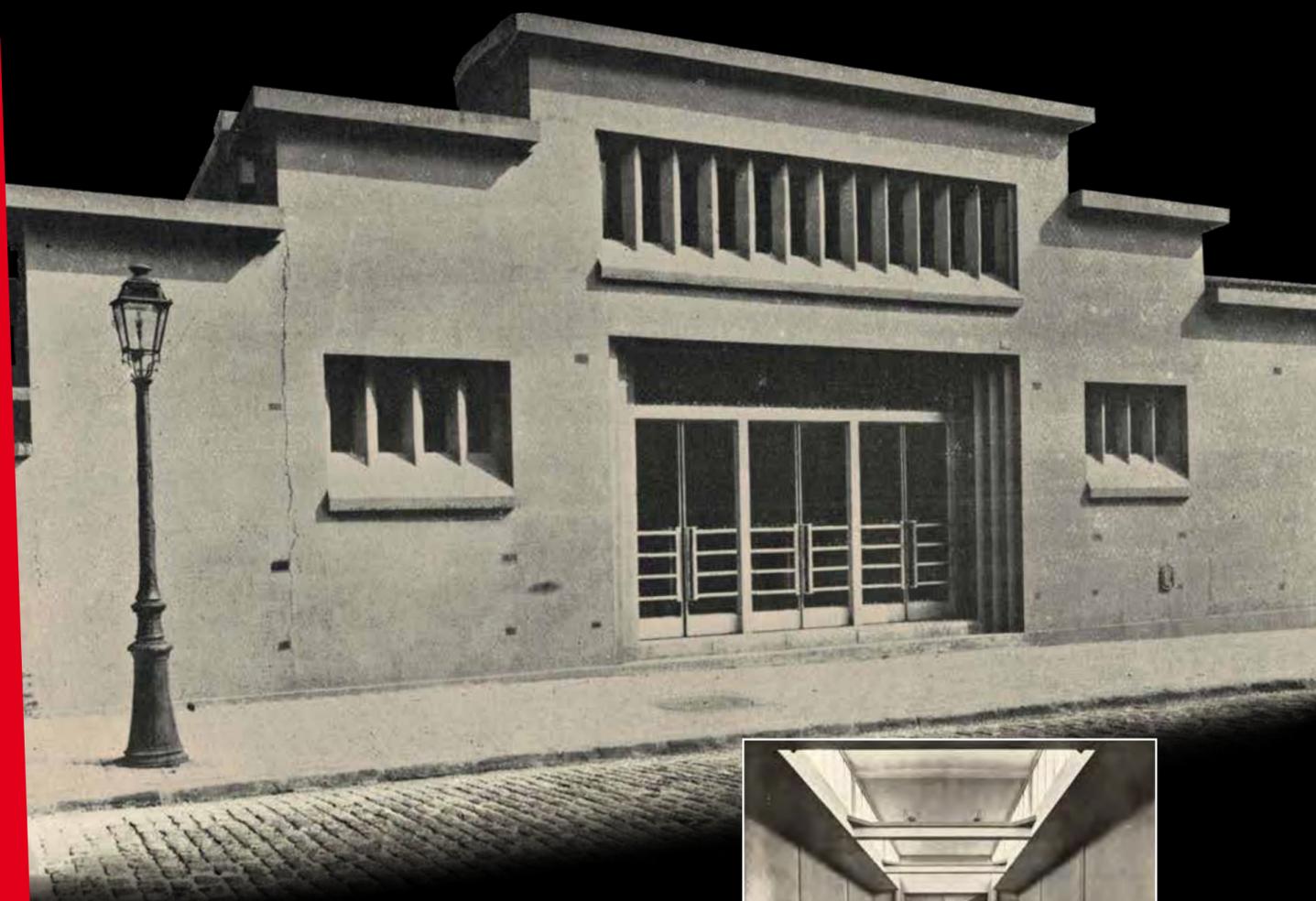
Dès 1928, le Conseil municipal avait décidé de la construction d'une seconde salle des fêtes au 9, rue de la République. Inaugurée le 22 mars 1931, elle n'accueillait que de petites représentations théâtrales, du fait de la petitesse de sa scène. Elle comptait six-cent quatorze places.

On la transforma en 1938 afin qu'elle puisse s'adapter à d'autres types de spectacles : conférence, théâtre, musique enregistrée, cinéma...

Sa démolition intervint en 1984, répondant à une volonté municipale de créer dans le quartier des immeubles d'habitation. Beaucoup de Charentonnais s'en souviennent encore.

Des salles de spectacle parallèles

(Salle Saint-Paul, Théâtre des Ets Nicolas)



L'entreprise des vins Nicolas, implantée dans le quartier Valmy posséda, à partir de 1932, une salle des fêtes polyvalente. Son architecte, Urbain CASSAN, utilisa pour la construction de cet équipement situé rue du Petit Château, la technique alors fort novatrice du béton armé. Le hall d'entrée, de forme polygonale, était particulièrement impressionnant, éclairé par un plafond en béton translucide avec des éléments en verre de Saint-Gobain et des vitraux de LABOURET.

D'une contenance de 600 places, entièrement en sièges amovibles, elle pouvait aussi accueillir les manifestations sportives. Des vestiaires munis de douche étaient à la disposition des sportifs et acteurs. Ce bâtiment, typique des années trente, disparut en 1987 lors de l'aménagement de la ZAC de Valmy-Liberté.

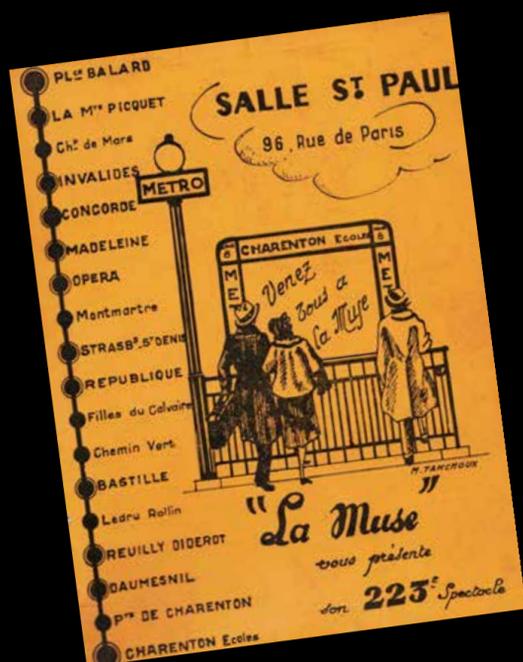


La salle paroissiale Saint-Paul fut construite en 1899-1900, au 96, rue de Paris, afin d'abriter les œuvres catholiques devenues interdites dans les équipements officiels, à la veille du vote de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905). L'association L'Œuvre de la Jeunesse Charentonnaise (O.J.C.), fondée en août 1891 par l'abbé Cosson, s'y est épanouie. Cette dernière fut rapidement organisée en 4 sections : une section artistique, une sportive, une théâtrale qui deviendra La Muse en 1902, ainsi qu'une section musicale d'où émanera La Symphonie.

Les activités de l'O.J.C. étaient soutenues par le bulletin paroissial, le Mickaël, qui comportait des critiques détaillées des spectacles du mois précédent. Le répertoire théâtral était éclectique, mêlant « Athalie » de Racine, à « Knock » de Jules Romains, en passant par « Le chauffeur de Monsieur Pouic » de René Bastien. Lucien CHABRO, fondateur de l'école de musique de Charenton, y fut le chef de La Symphonie pendant de nombreuses années.

La salle fut totalement refaite à neuf en 1933 et ré-inaugurée le 29 avril 1934.

La Muse et La Symphonie continuèrent leurs activités jusque dans les années 1960.



Le Théâtre municipal

(107, rue de Paris, 1967-2002)

Construite afin de répondre aux attentes culturelles et artistiques des Charentonnais, la salle des fêtes du 107, rue de Paris, œuvre des architectes DESCOMBES et PETIT, ouvrit en 1967.

Lors de sa construction, la Municipalité avait souhaité que cette salle soit multi-fonctionnelle : on ne construisait pas seulement un théâtre, mais aussi une salle des fêtes, une salle de spectacles et un cinéma. C'est pourquoi son plancher resta plan et un parquet en chêne ciré pour les bals et les banquets fut installé. Elle avait une capacité d'accueil de 840 places à son ouverture. Une fosse d'orchestre d'une capacité de quarante musiciens, une cabine de projection, vingt-quatre loges pour les artistes, l'équipaient.

Elle devint théâtre municipal en 1974. Sa direction fut alors confiée à un ténor de l'Opéra de Paris, ancien directeur de l'Opéra Comique, Jean Giraudeau (1916-1995). Ténor de l'Opéra de Paris, ancien directeur de l'Opéra-Comique jusqu'à sa fermeture en 1971, il donna aux saisons théâtrales de Charenton un prestige certain.

Malheureusement, on déplora rapidement sa mauvaise acoustique qui rendait délicat le choix des pièces de théâtre. Ce qui était censé être un atout, sa polyvalence, fut son talon d'Achille : mauvaise visibilité, sièges inconfortables, acoustique défailante... En 2000, la Municipalité décida donc d'entreprendre une reconstruction complète des lieux.



